

<https://47.snuipp.fr/Le-fil-du-mouvement-departemental-2021>



# Le fil du mouvement départemental 2021

- Paritarisme - Mouvement départemental - Mouvement départemental 2021 -

Date de mise en ligne : samedi 24 avril 2021  
Dernière mise à jour : 17 juin 2021

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

Pour le site de la Dsden 47, les infos sur le mouvement départemental sont sur cette page :  
<https://www.ac-bordeaux.fr/mouvement....>

Accédez à l'espace syndical du mouvement départemental :  
<https://e-mouvement.snuipp.fr/47>

## Sommaire

- [Recours](#)
- [Les résultats ?](#)
- [Après la saisie des voeux](#)
- [Publication des postes](#)
- [Permanences mouvement](#)
- [Postes réservés](#)
- [Note de service](#)

## Recours

Les résultats sont arrivés dans Iprof le 10 juin 2021.

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-e577b.svg>

### Recours mouvement

Mauvaise surprise pour les collègues qui se retrouvent nommé·es sur un poste non désiré.

Une procédure de recours « gracieux » est prévue : cela passe par un courrier à envoyer à l'IA. Elle est aussi possible si vous n'avez pas obtenu de mutation ou que vous êtes sans poste.

Voir un modèle ci-joint : contactez-nous pour le remplir !

## Les résultats ?

Le mouvement départemental se déroule pour la deuxième fois sans contrôle des représentant·es des personnels : il nous est impossible de publier quoi que ce soit. C'est la conséquence de la Loi de « transformation » de la Fonction publique dont l'objectif premier est d'organiser l'opacité de la gestion des personnels.

Même les directrices et directeurs qui interrogent les services de la Dsden ont eu du mal pour savoir qui arrive sur leur école : comme si les résultats du mouvement étaient une sorte de secret d'État...

Les résultats du mouvement départemental sont donc disponibles depuis le 10 juin individuellement sur Iprof.

Que vous ayez obtenu un poste ou pas, poste demandé ou pas, renseignez le formulaire en ligne pour que nous puissions suivre votre situation.

Avertissez-nous si vous pensez engager un recours.

<https://consultation.snuipp.fr/resultats-mouvement/47>

## Après la saisie des voeux

- 04 juin, 12h00 :  
Réception dans Iprof du barème définitif.
- 19 mai, 12h00 :  
Le « barème initial » sera transmis sur Iprof, et il est possible de faire corriger des erreurs jusqu'au 02 juin.  
Contactez-nous en cas de besoin : nous pouvons calculer précisément les barèmes selon vos paramètres.
- 10 mai, 16h00 :  
Réception sur Iprof de l'accusé de réception des voeux (sans le barème).

## Publication des postes

- 06 mai, 17h40 :  
Publication d'un deuxième erratum à la liste des postes.  
[COEE n°4756](#)  
À quelques heures de la fin de la période de saisie des voeux, cet erratum arrive un peu tard...
- 28 avril, 18h40 :  
Publication d'un premier erratum à la liste des postes.  
[COEE n°4749](#)
- 26 avril, 06h00 :  
Publication du [COEE n°4739](#) contenant la liste des postes.  
Voir aussi l'article : [Les postes vacants](#)

## Permanences mouvement

28 avril et 05 mai :

Permanence mouvement assurée par les représentant·es du personnel du SNUipp-FSU.

De 13h00 à 16h00, au local syndical. Possibilité de venir sur place ou de téléphoner.

169 bis Av. Jean Jaurès AGEN.

05 53 68 01 92 | 06 81 64 77 50 | 09 65 17 27 48

## Postes réservés

### Postes réservés aux PES :

Les 18 postes listés ci-dessous n'apparaîtront pas dans la liste des postes accessibles au mouvement départemental.

Ils sont les postes « supports » pour les PES.

## Le fil du mouvement départemental 2021

VILLE ECOLE	POSTE	CIRCO	VILLE ECOLE	POSTE	CIRCO
BEAUPUY E.P.PU	ECEL	M	MARMANDE E.P.PU Beyssac	ECEL	M
BON ENCONTRE E.E.PU Brassens*	ECEL	A1	MEILHAN/GARONNE E.P.PU	ECEL	M
CANCON E.E.PU	ECMA	SL	MONFLANQUIN E.M.PU	ECMA	SL
CASTELCULIER E.M.PU	ECMA	A1	NERAC E.E.PU Rostand*	ECEL	N
FOULAYRONNES E.E.PU Castelnérac	ECEL	A1	PENNE D'AGENAIS E.P.PU*	ECEL OCC	VsL
HAUTEFAGE-LA-TOUR E.P.PU Brassens	ECMA	VsL	ROQUEFORT E.P.PU	ECEL OCC	A1
LAFOX E.P.PU Lagnoux	ECEL	A1	ST SYLVESTRE/LOT E.M.PU	ECMA	VsL
LAYRAC E.E.PU*	ECEL	A3	VILLEREAU E.E.PU	ECEL	SL
MARMANDE E.M.PU Herriot*	ECMA	M	VILLETON E.P.PU	ECEL	N
* : déjà supports PES l'an dernier.					

### Poste réservé formation CAPPEI :

1 seul départ en formation cette année, le poste ULIS de l'école élémentaire Luflade de VILLENEUVE/LOT est réservé.

## Note de service

06 avril, 16h30 :

Publication par la Dsden de la note de service et du vade-mecum ;

<https://www.ac-bordeaux.fr/mouvement/>